

fashioncheque – Conditions générales pour les titulaires de cartes en Suisse

Les conditions générales suivantes (« Conditions générales » ou « CG ») s'appliquent à la carte-cadeau fashioncheque (« fashioncheque »).

1. L'émetteur des fashioncheques est fashioncheque (Schweiz) AG, Vorderi Böde 5, 5452 Oberrohrdorf. Fashioncheque (Schweiz) AG est membre de l'organisme d'autorégulation (OAR) PolyReg à Zurich. Fashioncheque holding B.V., Kruisweg 801-C, 2132 NG Hoofddorp, Pays-Bas, est responsable de l'exploitation de la boutique en ligne (<http://www.fashioncheque.com>) en Suisse, ainsi que du service clientèle au nom de fashioncheque (Schweiz) AG. Les fashioncheques sont également vendus dans divers « points de vente » participants et acceptés dans différents « points d'acceptation » participants, en particulier dans les succursales des chaînes de mode. Lors de la vente du fashioncheque, le détaillant où le fashioncheque est acheté agit au nom de l'émetteur.

Les fashioncheques ne sont vendus que pour un usage privé.

Les présentes Conditions générales s'appliquent à toutes les commandes de fashioncheques en ligne via la boutique en ligne, ainsi qu'à l'achat de fashioncheques dans les « points de vente » participants. Nous ne reconnaissons pas de dispositions divergentes, sauf si nous les confirmons explicitement par écrit. Les présentes Conditions générales s'appliquent également lorsque nous exécutons la livraison au/à la client(e) sans réserve, bien que nous ayons connaissance d'un conflit ou de conditions divergentes.

2. Chaque client(e) intéressé(e) ne peut acquérir des fashioncheques qu'à concurrence d'un montant maximum de 1 500,00 CHF par achat.

3. **Conditions d'achat des fashioncheques dans les points de vente :**

Vous pouvez acheter des fashioncheques en magasin dans les points de vente participants. Ces CG sont disponibles à la caisse pour votre information et à l'emporter. Le contrat est conclu par une offre orale de votre part sur le montant des fashioncheques à acheter, qui est acceptée par le point de vente par l'émission de la carte rechargée du montant respectif contre paiement. Aucune expédition n'est effectuée par les points de vente participants.

Conditions d'achat des fashioncheques dans la boutique en ligne (<http://www.fashioncheque.com>) :

Après une inscription réussie, vous pouvez faire une offre d'achat en sélectionnant l'une des descriptions de produit dans la boutique en ligne. L'affichage des fashioncheques dans la boutique en ligne ne constitue pas une offre de conclure un contrat d'achat. Seule une commande passée par un(e) client(e) en cliquant sur le bouton « ACHAT » constitue une offre contraignante pour le/la client(e). La confirmation automatique de la réception de la commande sera envoyée par e-mail par fashioncheque Schweiz AG immédiatement après l'envoi de la commande. L'accusé de réception automatique indique simplement que la commande d'un(e) client(e) a été reçue par fashioncheque Schweiz AG et ne constitue pas une acceptation de l'offre. Le contrat n'est conclu que par l'émission d'une déclaration d'acceptation par fashioncheque Schweiz AG. Fashioncheque Schweiz AG déclare son acceptation en envoyant une confirmation dans les trois jours ou en expédiant les fashioncheques commandés dans un délai approprié. La confirmation peut être faite par écrit, par fax ou par e-mail.

Lors d'une commande en ligne, les prix publiés sur la page d'accueil <http://www.fashioncheque.com> au moment de la commande s'appliquent. Tous les prix sont des prix définitifs comprenant la taxe sur la valeur ajoutée légale, ainsi que les frais d'emballage et de transport (frais d'expédition). Le/la client(e) est informé(e) des frais d'expédition dans le système de commande au cours du processus de commande. Les prix sont exigibles dès la conclusion du contrat.

Les fashioncheques achetés en ligne ne seront expédiés à des adresses de livraison en Suisse que dans un délai de 2 à 6 jours.

4. Le fashioncheque est valable jusqu'à la fin de la cinquième année civile complète suivant son achat. Ensuite, le solde créditeur expire.
5. Un remboursement du solde créditeur n'est pas possible (même pour les soldes créditeurs restants).
6. Le fashioncheque n'est pas personnalisé et est donc transférable. fashioncheque holding B.V., fashioncheque Schweiz AG et chaque point d'acceptation ont le droit de considérer le/la propriétaire d'un fashioncheque comme le/la bénéficiaire du solde créditeur. Ils ne sont pas tenus de vérifier si la personne concernée est devenue légalement propriétaire du fashioncheque.

7. Il n'est pas possible de recharger le fashioncheque.

8. Le fashioncheque est valable chez tous les détaillants participants en Suisse.¹

fashioncheque holding B.V. peut augmenter ou limiter le nombre de points d'acceptation ainsi que procéder à toute autre modification de la composition du groupe de points d'acceptation.

9. Le fashioncheque ne peut être utilisé que pour l'achat des produits suivants : vêtements et chaussures.

fashioncheque holding B.V. peut restreindre l'utilisation des fashioncheques pour l'achat de produits dans tous les points d'acceptation ou dans des points d'acceptation spécifiques et exclure l'utilisation des fashioncheques pour des produits spécifiques dans les points d'acceptation.

10. L'émetteur n'assume aucune responsabilité en cas de perte, de vol, de détérioration, d'illisibilité ou d'utilisation non autorisée du fashioncheque, sauf si ces faits sont imputables à l'émetteur. Il n'est pas possible de bloquer le fashioncheque.

En cas d'utilisation abusive d'un fashioncheque, notamment par la falsification du numéro de la carte ou tout contournement réussi ou tenté des mesures de sécurité (techniques), fashioncheque holding B.V. a le droit de tenir le/la titulaire entièrement responsable de tout préjudice.

Les défaillances dans la relation de règlement entre le/la titulaire du fashioncheque et le point d'acceptation respectif, en particulier la non-exécution ou la mauvaise exécution du contrat d'achat ou de service, la défaillance ou les défauts ou l'insolvabilité du point d'acceptation ne doivent pas conduire à une responsabilité, une garantie ou d'autres réclamations de dédommagement du/de la client(e) à l'encontre de fashioncheque holding B.V. et/ou de fashioncheque Schweiz AG.

11. Le montant minimum pour charger le fashioncheque est de 20 CHF, le montant maximum est de 250 CHF.

Le solde créditeur du fashioncheque n'est disponible qu'après le paiement complet par l'acheteur/se et une activation réussie.

12. Le fashioncheque est la propriété de fashioncheque holding B.V. jusqu'au règlement complet de toutes les créances découlant du contrat d'achat sous-jacent. La propriété du fashioncheque n'est transférée au/à la titulaire qu'après épuisement complet du solde créditeur.

Avant le transfert de propriété, toute mise en gage, tout transfert à titre de garantie, traitement ou remodelage sans le consentement de fashioncheque holding B.V. n'est pas autorisé(e).

13. fashioncheque holding B.V. et fashioncheque Schweiz AG ont chacune le droit de transférer leurs droits et obligations contractuels de la relation contractuelle avec le/la titulaire à une autre société par le biais d'une cession, d'une reprise de dette, d'une reprise de contrat ou de toute autre manière, à condition qu'un transfert respectif soit légalement autorisé.

Le/la titulaire consent par avance à une reprise de dette et garantit sa participation à une reprise de contrat au sens du paragraphe 1^{er} de la présente section, le cas échéant.

14. Les accords contractuels et toute communication pendant la durée de la relation contractuelle sont rédigés en allemand ou en français. Les versions allemandes de tous les documents font foi.

Le présent contrat est soumis au droit suisse. L'applicabilité de la Convention des Nations unies sur les ventes est explicitement exclue. En outre, les dispositions pertinentes du Code suisse des obligations (CO) s'appliquent.

Le/la titulaire peut demander la transmission des présentes CG sous forme de texte. Ces dernières sont également accessibles sur la page d'accueil <http://fashioncheque.com> pour être sauvegardées de façon permanente ou imprimées.

Si le/la titulaire est un(e) commerçant(e), une personne morale de droit public ou un fonds spécial de droit public, la juridiction compétente pour tout litige en rapport avec fashioncheque Schweiz AG et/ou

⁸ Les détaillants participants peuvent être consultés dans le « Shopfinder » sur www.fashioncheque.com, où ils peuvent également être consultés sous forme de liste dans un document PDF.

fashioncheque holding B.V. sera celle du siège de la société concernée. Pour les consommateurs, le lieu de juridiction statutaire de la succursale suisse de fashioncheque holding B.V. s'applique.

15. Fashioncheque Schweiz AG est exclusivement responsable de la gestion des plaintes. L'adresse e-mail est la suivante : info@fashioncheque.com. L'adresse postale est indiquée ci-dessous.

Les autres notifications adressées à fashioncheque holding B.V. ou fashioncheque Schweiz AG doivent être transmises aux adresses suivantes :

fashioncheque holding B.V., Kruisweg 801-c, 2132 NG Hoofddorp, Pays-Bas.
fashioncheque Schweiz AG, Vorderi Böde 6, 5452 Oberrohrdorf, Suisse.